

# LETTRE MENSUELLE

## Numéro spécial troisième session plénière du Parlement rural français



Les membres du Parlement rural français lors de la reprise des travaux, en présence de Joël Giraud / © Xosé Bouzas

### L'Agenda rural européen s'ouvre à Bruxelles

Plus qu'un simple rythme calendaire, un agenda suggère une vision à court, moyen et long terme. L'Agenda rural européen, qui a tourné ses premières pages à Bruxelles le 9 décembre dernier, à l'initiative du Parlement rural français, a justement permis d'écrire les grandes orientations nécessaires en vue de proposer un meilleur avenir pour les ruralités européennes.

Se nourrir des différences et des expériences multiples irrigue le travail volontariste des « rédacteurs » de cet agenda d'avenir. Parlementaires européens, acteurs ruraux et ministres ont exprimé cette volonté de promouvoir les ruralités et leurs citoyens-acteurs comme socle de l'Union européenne. La présidence française qui s'ouvre constituera, comme l'a exprimé avec détermination le secrétaire d'État chargé des ruralités, Joël Giraud, un temps fort. L'expression des orientations concrètes et des décisions budgétaires qui valoriseront le potentiel des ruralités, territoires essentiels d'une transition durable, méritait bien cet échange bruxellois avant le rendez-vous de Strasbourg, baptisé *Ruralisons l'Europe !*, le 3 février prochain ([lien d'inscription](#)).

Retour sur le contenu de cette journée, ([aussi disponible en vidéo ici](#)).

## Patrice Joly : l'urgence en préalable

Patrice Joly, président de l'Association Nationale Nouvelles Ruralités et du Parlement rural français, revint, dans un propos introductif, sur l'urgence qu'il y a de développer un projet global en faveur des territoires ruraux, à la manière de l'attention qui a été portée aux grandes villes en 2015 avec l'adoption d'un agenda urbain européen : « dans les territoires ruraux, nous sommes proches de la rupture sur des points essentiels : mobilité, accès aux soins, aux études supérieures et au numérique... les domaines dans lesquels s'expriment toujours plus les fractures territoriales sont cruciaux ».



© Xosé Bouzas

## Professeur Gérard-François Dumont : la ruralité, le socle de l'U.E.



« Les ruralités européennes ne doivent pas être considérées comme des espaces en voie de disparition qui mériteraient juste un peu d'attention au titre du respect des minorités », devait lancer le professeur Dumont lors d'un propos liminaire. « Bien sûr, elles n'exercent pas d'effet de masse compte tenu de la faible densité de leur population et pourtant elles sont bien au cœur des réalités européennes : elles couvrent la très grande majorité des territoires, elles représentent une part élevée du peuplement, des lieux d'innovation... elles méritent donc d'être considérées comme des socles de l'U.E. ».

**« Si la ruralité était un pays de l'Union européenne, il serait le plus peuplé ».**

GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT

## Regards croisés pour un Agenda rural européen

Andrés Sanabria, économiste à l'O.C.D.E., saisit l'opportunité de cette première table-ronde pour soulever la nécessité de mettre en place des indices d'analyse des politiques économiques européennes qui ne soient pas qu'inspirées de logiques urbaines : « une lecture des politiques de bien-être économique et social vont de pair et mettent en évidence le potentiel et les atouts des territoires ruraux, prenant notamment en compte la qualité de vie ».

Au nom du Comité européen des régions, Thibaut Guignard a plaidé pour un remplacement du modèle territorial actuel, fondé sur le binôme ville-campagne, par un modèle basé sur un équilibre entre les zones rurales et les zones urbaines. Pour le président de Leader France, l'objectif peut s'atteindre par un travail commun entre les différents niveaux de gouvernance : local, régional, national et européen.



« L'Europe et ses institutions ont leurs responsabilités mais l'avenir des territoires passe par un développement territorial intégré et il importe avant tout de veiller à la mise en œuvre des politiques au sein même des territoires sur le terrain », a affirmé, de son côté, Gérard Peltre, président fondateur de Ruralité-Environnement-Développement (RED).

Député européen, Éric Andrieu précisa qu'il fallait désormais investir, dans le cadre de la procédure législative, le rapport d'initiative relatif à la *Vision à long terme pour les zones rurales*, publiée par la Commission européenne.

**« Il faut prendre en compte la ruralité dans l'intégralité des politiques européennes »**

IRÈNE TOLLERET

« Sommes-nous prêts à inverser la donne pour enclencher une nouvelle vision du développement des territoires ? Oui », répond le député européen, « et nous y parviendrons dans le cadre de la procédure, avec humilité, en faisant passer les habitants de l'U.E. de consommateurs à citoyen-acteur ».

Sa collègue, Irène Tolleret, plaida pour une promotion et une généralisation de l'esprit Leader France : « Prenons l'exemplarité des projets de la ruralité pour les transposer. La clé, c'est d'avoir tous les acteurs locaux autour d'une table ».

## Le soutien de la Commission européenne

Mihail Dumitru, directeur général adjoint de la direction agriculture et développement local, et Normunds Popens, directeur général adjoint de la direction générale de la politique régionale et urbaine, après avoir salué l'initiative du Parlement rural français, montrèrent, dans leur discours introductif à la discussion qui allait suivre avec les représentants du P.R.F., des points d'accords avec les revendications des parlementaires ruraux, notamment vis-à-vis de la mise en place d'une politique spécifique en faveur des territoires ruraux.



© Xosé Bouzas

Leurs propos complémentaires portèrent sur la promotion d'une vision à long terme pour les campagnes, reconnaissant la nécessité de promouvoir une Europe sociale, capable de traiter une partie des attentes et des revendications des habitants des territoires.

Mihail Dumitru s'attarda sur le cadre légal de la nouvelle PAC 2023-2028, qui laisse la possibilité de développer toutes sortes de stratégie nouvelle.

Normunds Popens insista, pour sa part, sur la nouvelle politique de cohésion, affirmant les différentes possibilités qu'elle offre de soutenir les innovations et les acteurs publics et privés dans les ruralités.

## Parole aux membres du Parlement rural français



### Bernard Delcros. Association Nationale Nouvelles Ruralités

« Il est temps de changer de cap pour permettre aux ruralités de jouer leur rôle. La crise sanitaire et l'actualité ont mis en avant le potentiel des ruralités. Les attentes sociétales sont là donc les conditions sont réunies pour cet agenda rural européen ».

### Dominique Dhumeaux. Association des maires ruraux de France

« L'accès aux soins et la reconnaissance de la citoyenneté de terrain ne peuvent plus attendre. Ce que nous demandons c'est ce qui fait la base de toute démocratie ».

### Sabine Ferrand. Union des métiers et des industries de l'hôtellerie

« Gare à l'Europe de ne pas exclure les petits projets de territoires, ce qui font le dynamisme économique sur le terrain et notre avenir. N'oublions pas le lien structurant de nos petites entreprises ».

© Xosé Bouzas

**Dominique Marmier. Familles rurales**

« Aidez-nous à rendre possible la vie de nos familles sur les territoires. Cela passe par le traitement des inégalités de la vie quotidienne : mobilité, accès aux soins, fracture numérique, etc., qu’il importe de ne pas dissocier dans le cadre d’une vision globale ».

**Roland Grimault et Cédric Letourneur. Union nationale des Maisons familiales rurales et Mouvement rural de la jeunesse chrétienne**

« Nous voulons une vraie politique pour la jeunesse rurale et qu’enfin les sujets de cette jeunesse, sur la formation, la culture et l’avenir professionnel ne soient pas traités en annexe ».

**Thibaut Guignard. Leader France**

« Le programme Leader doit être transféré vers la politique de cohésion pour une vraie prise en compte de sa dimension globale de développement des territoires. Le développement local doit recueillir toutes les attentions ».



© Xosé Bouzas



© Xosé Bouzas

**Des régions au coeur de l’Europe**

Yolaine de Courson, présidente du groupe ruralité à l’Assemblée nationale, Jean-Jacques Lozach, président du groupe ruralité au Sénat, ainsi que Patrice Joly, ont collectivement plaidé pour un engagement renforcé des régions auprès des acteurs de terrain, propos auxquels Isabelle Boudineau, représentant Régions de France, a souscrit, tout en précisant qu’il restait à définir une nouvelle approche dans le traitement des dossiers de développement local.

**Les États membres unis dans la ruralité**

**Francisco Boya, secrétaire d’État espagnol chargé du défi démographique**

« Il faut être capable de renverser la tendance, rétablir l’équilibre entre les territoires, condition à l’égalité entre tous les citoyens. L’agenda rural européen est donc pour nous très important ».

**Joze Podgoršek, ministre de l’agriculture slovène**

« Cette ruche est le symbole de l’avenir de nos ruralités, de notre amitié et de l’avenir dans la biodiversité. Numérisation, démographie, rôles des femmes dans les zones rurales, vision ville-campagnes, doivent constituer nos priorités. Le développement rural est un défi pour tous les États membres. Je salue personnellement les efforts de tous les membres du Parlement rural français. Les mesures adoptées sous la présidence slovène doivent être poursuivies par la France ».



Les deux ministres européens, lors de leur dialogue avec Joël Giraud / © Xosé Bouzas

**Joel Giraud, secrétaire d'État aux ruralités**



« Notre objectif est d'améliorer les conditions de vie des citoyens ruraux.

Nous souhaitons rapprocher l'Europe des citoyens, profitons de cette P.F.U.E. pour que notre approche différenciée soit partagée. Il ne s'agit pas de transposer le modèle français : l'Europe n'est pas un pays unitaire mais une union d'États. C'est avec plaisir que j'écris les premières lignes de cet agenda rural européen ».

En conclusion, Joël Giraud n'a pas manqué de donner rendez-vous à tous les participants ainsi qu'à ses homologues européens pour *Ruralisons l'Europe !*, qui se déroulera le 3 février 2022 à Strasbourg.

Pour, vous aussi, vous inscrire : [cliquez ici](#)

« **Inspirons-nous de l'Agenda rural français pour une approche territoriale des ruralités** ».

JOËL GIRAUD

© Xosé Bouzas



Joël Giraud, lors de la remise, par les membres du Parlement rural français, d'un « Agenda rural européen » dont les pages restent à écrire / © Xosé Bouzas

**Association Nationale Nouvelles Ruralités** : 3, rue Charles Roy, 58000, Nevers - Tel : 03 86 60 67 16 - Courriel : [contact@nouvellesruralites.org](mailto:contact@nouvellesruralites.org)  
**Directeur de la publication** : Patrice Joly ; **Rédacteur en chef** : Julien Mezzano ; **Rédacteurs** : Jean-Yves Vif, Frédéric Cagnato